

NOUVEAU MARCHÉ DE L'HABILLEMENT



DÉJÀ DES PROBLÈMES

Si la mise en place du nouveau marché de l'habillement fixé au **1er janvier 2019** a été anticipée au travers d'une note faisant état de mesures pour effectuer le transfert de fournisseurs dans de bonnes conditions, ce ne sera pas le cas pour tout le monde.

Seuls les titulaires de compte à points GMMPN auront eu la possibilité d'anticiper un dernier trimestre de diète ...

HABILLEMENT + NOUVEAU MARCHÉ = RUPTURE DE STOCK

En effet au regard du recrutement intensif de ce dernier trimestre et ceux à venir, force est de constater qu'il n'y a eu aucune anticipation pour vêtir l'ensemble de nos jeunes recrues.

DES DIFFICULTÉS POUR HABILLER NOS JEUNES ÉLÈVES...

Taille manquante, absence totale de paquetage, les règles budgétaires empêchant tout stockage au sein des écoles obèrent l'équipement de ces jeunes élèves et mettent en péril les stages pratiques et affectations à venir.

CES ÉLÈVES DÉBUTENT LEUR SCOLARITÉ SANS CHEMISE, SANS PANTALON...

Face à cette situation, **UNITÉ SGP POLICE** saisit le SAELSI et la DCRFPN pour trouver une solution dans les meilleurs délais.

**UNITÉ SGP
POLICE**



FSMI FU

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS 26-09-2018

Bagnolet, le 25 septembre 2018

Référence : YL/SAELSI/n°152

Monsieur Michel VILBOIS
Chef du SAELSI
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur,

La mise en place du nouveau marché d'habillement et toutes les modifications inhérentes à ce changement prendra effet dès le 1^{er} janvier 2019.

Au travers d'une note en date du 9 avril 2018 référencée SAELSI/SDE/BH n°1490, vous informiez les agents des modifications mises en place pour le dernier trimestre afin d'assurer, je cite « la fin du marché en cours tout en répondant aux besoins des personnels ».

Si cela démontre une certaine anticipation sur le dossier notamment pour les agents titulaires d'un compte à points, il n'en est pas de même pour les effectifs dernièrement incorporés et ceux à venir.

En effet, et en attente des incorporations de fin d'année, il appert que la 14^{ème} promotion de cadets, la 119^{ème} promotion d'élèves adjoints de sécurité et la 250^{ème} promotion d'élèves gardiens de la paix ne sont que partiellement équipés et cela, dans le meilleur des scénarios.

Aujourd'hui, de nombreux élèves sont contraints d'effectuer leur scolarité en civil ou partiellement équipés en raison de tailles manquantes ou par absence totale d'équipements.

Les élèves adjoints de sécurité, prochainement affectés doivent, dans le meilleur des cas, se contenter d'une tenue d'été et ne pourront bénéficier d'une tenue d'hiver qu'à partir du mois de janvier si ce transfert de marché se passe dans de bonnes conditions et non comme la dernière fois.

Les élèves gardiens de la paix, quant à eux, risquent de ne pouvoir effectuer correctement leur prochain stage pratique s'ils ne sont pas équipés rapidement.

Vous comprendrez aisément que cette situation ne peut donner qu'une bien triste image de notre ministère à ces jeunes recrues.

Cette situation est particulièrement intolérable et espère pouvoir compter sur vous pour nous apporter une réponse urgente à ce dossier,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire National



Dominique LE DOURNER